

Différents modes de gestion - Tableau comparatif

	Gestion exclusive par les membres	Impartition à des ressources externes	Embauche d'une direction générale et/ou d'employés
Coûts	<ul style="list-style-type: none"> ● Option la moins coûteuse 	<ul style="list-style-type: none"> ● Une solution de compromis viable pour un grand nombre de coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> ● Coûts élevés nécessitant une masse critique de logements
Professionalisme de la gestion	<ul style="list-style-type: none"> ● Plus difficile de maintenir un haut niveau de qualité (complexité de certaines tâches) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Offre normalement un niveau de qualité adéquat ● Importance pour le fournisseur de bien connaître la formule coopérative en habitation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Peut requérir une formation dans certains domaines techniques ● Contribue plus largement à la gestion et au développement de la coopérative ● Assure la continuité de la gestion
Gouvernance stratégique	<ul style="list-style-type: none"> ● Risque d'un manque de disponibilité des membres et du CA (trop de tâches techniques à réaliser) ● Requiert un haut niveau d'implication des membres et un recours accru à une aide externe 	<ul style="list-style-type: none"> ● Permet de dégager les membres et le CA de certaines tâches pour investir davantage dans la gestion stratégique de la coopérative 	<ul style="list-style-type: none"> ● Permet de dégager les membres et le CA de certaines tâches pour investir davantage dans la gestion stratégique de la coopérative ● Doit adhérer à la culture de la coopérative ● Apporte une contribution à la gestion stratégique ● Responsabilités nouvelles pour le CA
Climat dans la coopérative	<ul style="list-style-type: none"> ● Risque en cas de tâches trop lourdes ou complexes exigées des membres ● Certaines tâches accroissent le risque de conflit (collecte des loyers, respect du bail et du Règlement d'immeuble, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Permet de réduire les tâches ● Peut permettre d'impartir à l'externe des tâches comportant des risques de conflit ● Dépersonnalisation ou neutralité des rapports gestionnaire-membres 	<ul style="list-style-type: none"> ● Permet de réduire les tâches ● Dépersonnalisation ou neutralité des rapports gestionnaire-membres ● Peut intervenir dans la gestion des conflits
Responsabilisation/mobilisation des membres	<ul style="list-style-type: none"> ● Permet de faire participer les membres à la gestion ● Tâches ennuyeuses ou répétitives susceptibles de démobiliser les membres 	<ul style="list-style-type: none"> ● Risque de désresponsabilisation des membres (ex. : la fédé s'en occupe) ● Risque de perception de perte de contrôle pour les membres 	<ul style="list-style-type: none"> ● Risque de désresponsabilisation des membres (ex. : le dg s'en occupe)